



BILAN 2017

1. Les faits marquants en 2017

Dans le bilan 2016, nous avons dénoncé anonymement certaines affaires qui nous avaient choqués du point de vue des droits fondamentaux. Nous avons relaté en détail en particulier le cas du double signalement d'une famille par un inspecteur aux autorités judiciaires concernant une non-scolarisation.

Nous sommes heureux de pouvoir écrire que cette famille, ainsi qu'une autre famille dont l'enfant était également en souffrance à l'école, ont pu finalement instruire leurs enfants à domicile – grâce aux **accords par voie gracieuse de la part du Ministre de l'Education Nationale de l'Enfance et de la Jeunesse, Monsieur Claude MEISCH**, qui furent obtenus par l'intermédiaire d'un avocat.

Une divergence de positionnement par rapport aux inspections entre une famille pratiquant l'enseignement à domicile en ayant fait le choix d'accompagner les apprentissages centrés sur les intérêts de l'enfant et les personnes en charge du contrôle de l'enseignement à domicile a également pu être résolue grâce au **dialogue** avec les autorités et au **soutien du Ministère de l'Education Nationale** Luxembourgeois.

A notre connaissance, des **demandes d'autorisation** de déscolariser ont toutefois été **refusées à certaines familles allophones** n'étant pas en mesure de prouver que leur passage au Luxembourg était limité dans le temps. Ce positionnement pourrait être différent, sous certaines conditions, si le projet de nouvelle loi concernant l'enseignement à domicile entrait en vigueur.

2. Projet de loi

Le projet de loi concernant l'enseignement à domicile n'a **pas encore été déposé** à la Chambre des Députés, donc nous n'avons pas encore pu émettre de commentaires à ce sujet (voir notre rapport trilingue sous <http://luxhomeschooler.com/ieflux.html>).

Le **Premier Conseiller du Gouvernement** (coordination générale du ministère : département de l'Education nationale), **Monsieur Pierre REDING** est venu personnellement présenter ce projet de loi lors de notre colloque européen « Free to learn ? » qui s'est tenu à Luxembourg les 6 et 7 octobre 2017.

Si le projet de loi tel que Monsieur Pierre REDING l'a expliqué récemment ne fait pas l'objet de trop de résistances - sous couvert de dogmes contestables - et est voté, ce sera un **véritable progrès démocratique et social du point de vue de la liberté d'instruction** en tout cas par rapport à l'état actuel des choses dans la pratique. Toutefois, il nous avait été dit que ce projet de loi devait être déposé en octobre 2016, dernièrement il semblait que le dépôt était imminent mais à ce jour de janvier 2018, c'est encore en suspens. A suivre ...

3. Nos actions en 2017

- **6 et 7.10.2017 : colloque européen « Free to learn ? »**

Un compte-rendu détaillé du colloque et des débats qui s'y sont tenus est en cours d'élaboration et sera publié dès que possible en français, anglais et allemand (à priori durant le 1^{er} trimestre 2018) sur le site www.freetolearnluxembourg.eu qui présente encore les intervenants et le programme en attendant sa mise à jour.

Les vidéos des présentations principales des intervenants lors du colloque en version originale sont déjà visibles sur le **canal youtube ALLI Luxembourg**. Des traductions sont en cours et seront disponibles lors de la mise à jour du site et sur le canal youtube précités dès que possible.

Ce colloque avait été annoncé comme formation prioritaire sur le site de l'IFEN (Institut de Formation de l'Education Nationale) ainsi qu'à de nombreux autres professionnels et nous sommes heureux d'avoir pu accueillir certains d'entre eux lors de cet événement.

- **Création du groupe de travail « Fraï Demokratesch Schoul Letzebuerg »**

Un groupe de travail pour réfléchir à la création d'une école libre démocratique au Luxembourg s'est constitué en octobre 2017 et organise des réunions régulières. Les initiateurs du projet sont deux instituteurs.

En 2017, ils ont organisé la projection du film « Schools of Trust » qui fut suivi d'une discussion, réalisé 7 **podcasts « Natierliech Bildung »** qui sont consultables sur la page **facebook @AlliLuxemburg** et ont visité une école démocratique en Belgique. D'autres visites d'écoles démocratiques et des stages sont prévus en 2018.

Pour être informé des prochaines réunions et actions de ce groupe et y participer, vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : fdslag@googlegroups.com

4. Remerciements

Nous tenons tout particulièrement à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu, collaboré ou participé à nos actions en 2017.

Malgré la participation bénévole des intervenants, le colloque qui s'est tenu en octobre fut très onéreux en raison du coût élevé de l'interprétation simultanée professionnelle.

Ce colloque a pu être financé en partie grâce aux tickets d'entrée payés par les participants, grâce à des dons individuels, mais surtout grâce au soutien de l'œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (www.oeuvre.lu) et de l'association française « Les enfants d'abord » (www.lesenfantsdabord.org).



5. Projets pour 2018

- Nous continuerons à informer ou soutenir les gens qui nous le demandent dans la mesure de nos capacités dans le cadre de la liberté d'instruction et pensons qu'il est essentiel de continuer à informer et à exiger le respect des droits fondamentaux en matière d'éducation et continuerons à agir en ce sens.
- Nous allons finaliser le compte-rendu du colloque « Free to learn ? » en français, allemand et anglais afin de synthétiser les idées principales et d'inviter à en débattre de manière constructive (www.freetolearnluxembourg.eu)
- Nous allons adresser un courrier à l'ork, ecpat et alupse afin d'apporter nos commentaires sur leur référentiel concernant la protection des mineurs contre la violence dans le but d'améliorer un passage en particulier. (<http://ork.lu/files/Référentiel/ECPAT Référentiel 2017 04 F PRINT.pdf>). Comme l'ork se préoccupe également du décrochage scolaire, nous leur ferons également part de notre point de vue qui se place en dehors des dogmes habituels.

Toutes les actions menées par ALLI asbl sont purement bénévoles, toutefois sans votre soutien financier, nous restons très limités, aussi n'hésitez pas à :

DEVENIR MEMBRE ou FAIRE UN DON

Vous pouvez devenir membre en nous adressant un email à alli@mylife.lu
(cotisation annuelle libre de 15 à 50 euros / don libre)

IBAN : LU81 1111 7028 1045 0000 Bank : CCPLLULL